



Bulletin d'information

*Travailleurs,
unissez-vous
Votre force
pour l'avenir*

**UNION
RÉGIONALE EST**

Assez de beaux discours, justice pour les travailleurs !

Les élections régionales et départementales sont passées, mais le quotidien des travailleurs n'a pas bougé d'un iota ! Salaires au plancher malgré l'envolée des prix de première nécessité (nourriture, essence, loyers, etc.), licenciements dans plusieurs entreprises, réduction des salaires pour ceux qui ont été placés au chômage partiel pendant de longs mois, pressions patronales au travail, logements indignes ou absence de logements pour 30 000 familles à La Réunion.

Services publics à la dérive.

Il est plus que temps de remettre sur la table les revendications ouvrières face à ce patronat rapace et à son gouvernement complice qui se prépare à nous porter de nouveau des mauvais coups (« réformes » de l'Assurance Chômage et des Retraites).

Il n'est pas question que les revendications des travailleurs passent sous la table au nom d'une soi-disant solidarité nationale, ou régionale, à l'heure où capitalistes et gros actionnaires se gavent de milliards !

Les travailleurs, les chômeurs, la jeunesse ouvrière, les retraités doivent faire entendre leur voix et leurs aspirations à vivre mieux et tout de suite !

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures, l'Union Régionale Est de la CGTR organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement. Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !

La Santé publique malade des coupes budgétaires

Le 16 juin dernier, la section CGTR du GHER publiait une lettre ouverte dans laquelle elle mettait en garde la direction de l'hôpital de Saint Benoît devant le risque de devoir fermer le service maternité et le bloc opératoire faute de personnel soignant suffisant.

On imagine quelles répercussions désastreuses en chaîne cette décision aurait sur le personnel hospitalier, mais surtout sur les parturientes et les malades devant courir à des dizaines de kilomètres pour accoucher ou se faire opérer !

Conséquence de la même politique de désengagement de l'État du service public hospitalier, le tribunal administratif vient de décider de rejeter la requête en annulation de la fermeture du service Urologie portée par le docteur Clarisse Mazzola. Les plus de 2000 malades du diabète et autres patients suivis jusqu'à présent par le CHU attendant une greffe de reins n'auront ainsi d'autre choix que de s'adresser aux établissements privés pour se faire soigner.

Voilà ce qu'il en est de la politique menée par le gouvernement actuel et par tous ceux qui l'ont précédé en matière de santé publique.

Les travailleuses et travailleurs de la santé, les patients, ne peuvent constater que, malgré leurs beaux discours sur « les premières lignes », ceux qui nous gouvernent continuent sans états d'âme à tailler dans les dépenses publiques au risque même de mettre en danger la santé, voire la vie, de la population.

Seule la lutte collective permettra de faire fonctionner les services hospitaliers avec les embauches massives nécessaires à leur fonctionnement et l'augmentation générale des salaires !

Convention collective « Particulier employeur » mis à jour

La Convention collective Particulier employeur (code IDCC 2111) a été actualisée récemment.

Cette convention concerne les salariés à temps plein ou à temps partiel qui effectuent des tâches de maison chez les particuliers. Elle concerne aussi les salariés qui sont payés par des chèques emploi-service.

Bon nombre d'employeurs font fi des droits des travailleurs et croient trop souvent qu'ils sont corvéables à merci.

La CGTR rappelle que les employés de maison ont droit à un contrat de travail, à un préavis, à des congés payés, à un repos hebdomadaire, au paiement des heures supplémentaires, à une prime d'ancienneté, à une indemnité éventuelle de départ en retraite, etc.

Pour connaître vos droits, rapprochez-vous de votre syndicat CGTR de l'est.

Logement : rien à attendre de ce gouvernement !

Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État déléguée en charge du logement, est en visite à La Réunion pour quatre jours depuis ce mardi 29 juin. Elle vient surtout pour parler de rénovation énergétique et couper des rubans. Rien n'est prévu dans son programme pour la rénovation et la construction de logements qui manque cruellement à La Réunion. En effet, le gouvernement ne compte pas mettre l'argent nécessaire pour répondre aux besoins de logements sociaux.

Dans son dernier rapport régional, la Fondation Abbé Pierre estimait que plus de 100 000 personnes sont mal logées à La Réunion. Très peu de logements sont destinés aux personnes âgées et aux personnes porteuses de handicaps. Alors qu'il faudrait construire 8 à 10 000 logements par an pour satisfaire les demandes (33 000 en attente), à peine 1200 à 1500 sortent de terre chaque année.

Cette carence a pour conséquence de faire grimper les prix des loyers qui restent parmi les plus élevés de France. La construction de logements pourraient non seulement permettre de fournir un toit à ceux qui en ont besoin mais permettrait aussi de donner du travail aux milliers d'ouvriers du BTP qui sont au chômage.

Pourtant, le foncier existe et les besoins sont là. Mais ce sont les millions qui manquent car le gouvernement, comme les précédents, préfère utiliser l'argent public pour enrichir le grand patronat.

Par le passé, les travailleurs du BTP avec l'appui de la CGTR, ont su se mobiliser pour exiger des emplois, des augmentations de salaires et un logement pour tous. Reprenons le chemin de la lutte !



Non aux discriminations sexistes au travail !

L'INSEE vient de publier une étude sur les inégalités entre hommes et femmes à La Réunion. Ainsi le taux d'activité des femmes était, en 2017, toujours inférieur de 10 % à celui des hommes.

Chez les 25 à 54 ans, les femmes sont 15,5 % plus nombreuses que les hommes à devoir se contenter d'un emploi à temps partiel et pour ce qui est des salaires, le salaire annuel net des hommes est supérieur à celui des femmes de 11,6%. La différence entre les Réunionnaises et les Réunionnais devient encore plus importante chez les cadres : 17,9%.

La lutte contre la ségrégation salariale au détriment des femmes doit donc continuer.

À travail égal, salaire égal ! Transformation de tous les temps partiels non choisis en temps plein ! Voilà ce qui doit s'appliquer dans toutes les entreprises !

SFR : à bas la dictature des actionnaires !

La direction de SFR vient d'annoncer la suppression de 1972 emplois au niveau national, dont 36 à La Réunion. Rappelons qu'une première saignée avait été effectuée en 2017 dans les effectifs réunionnais avec la suppression de 157 emplois.

L'entreprise mère de SFR, menée par le capitaliste Drahi, n'est pourtant pas sur la paille. Elle vient d'acheter pour 2.2 milliards de livres, 12.1% des actions du groupe BT, une entreprise de télécommunication historique en Angleterre. Elle emploie 10.000 salariés dans le monde (télécom et boutiques), a augmenté son chiffre d'affaires de 2,4% à 10,6 milliards d'euros l'an dernier. L'Ebitda (excédents bruts d'exploitation) était en hausse de 3% à 4,2 milliards d'euros sur la même période. Ce groupe bénéficie par ailleurs des aides et exonérations massives de cotisations sociales et d'impôts sur les sociétés du gouvernement français.

Mais ce qui compte pour Drahi et les actionnaires du groupe, c'est de réaliser le maximum de profits. C'est pourquoi ces parasites n'hésitent pas à tailler dans les effectifs après avoir bien pressuré leurs salariés pendant des années pour des salaires de misère et sur des contrats précaires.

Ces derniers ne l'ont pas entendu de cette oreille sans réagir. Ils se sont mis en grève jeudi 24 juin par centaines en métropole, à Mayotte et à La Réunion pour s'opposer à ce mauvais coup.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68